



## Communiqué de presse

<b>Sujet</b>	<b>Loi urgente pour résoudre le conflit fiscal entre les banques suisses et les USA</b>
Pour tout renseignement	Thomas Maier, Conseiller national, tél. +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7, tél. +41 31 322 60 57, Courriel suisse@vertliberaux.ch, <a href="http://www.vertliberaux.ch">http://www.vertliberaux.ch</a>
Date	18 juin 2013

Le Conseil national met l'existence de nombreuses banques suisses en péril en n'entrant pas en matière sur la « Lex USA »

**Les Vert libéraux estiment que le Conseil national a agi de façon irresponsable en refusant d'entrer en matière sur la « Lex USA », alors que Conseil des Etats a, lui, fait preuve de responsabilité politique. Objectivement, il n'existe pas d'alternative à cette loi. Les banques suisses doivent pouvoir régulariser définitivement les erreurs commises par le passé avec les Etats-Unis. En outre, la Confédération ne devrait s'impliquer ni au niveau des finances, ni au niveau de la procédure. La législation ne concernerait pas les banques qui n'ont rien à se reprocher. Le refus de la loi met en péril l'existence de nombreuses banques et donc par suite un grand risque pour toute l'économie suisse. Que le PLR ait rejoint l'alliance contre-nature du PS et de l'UDC relève du cynisme. Ce parti qui n'a cessé de défendre les pratiques commerciales des banques suisses durant des décennies tente maintenant de se soustraire à ses responsabilités. Les Vert libéraux continueront de rechercher dans les deux Conseils une majorité pour trouver une solution avec les USA.**

Les Vert libéraux estiment que le Conseil national a agi de façon irresponsable en n'entrant pas en matière sur la « Lex USA ». Il refuse ainsi de faire face à sa responsabilité politique. Les Vert libéraux critiquent également la pression politique exercée ainsi que le recours des USA à une stratégie « deux poids, deux mesures », puisque ces derniers n'entendent pas soumettre leurs propres places financières aux mêmes règles. Mais mus par le souci de préserver l'économie suisse, qui à l'avenir aura toujours besoin d'une place financière forte, les Vert libéraux soutiennent la loi fédérale urgente. Objectivement, il n'existe pas d'alternative à cette loi. Les banques suisses doivent pouvoir régulariser définitivement les erreurs commises par le passé avec les Etats-Unis. En outre, la Confédération ne devrait s'impliquer ni au niveau des finances, ni au niveau de la procédure. La loi urgente laisserait la liberté de choix à toutes les banques, si elles veulent ou non coopérer avec les USA. La législation ne concernerait pas les banques qui n'ont rien à se reprocher. Le Conseiller national Thomas Maier a résumé la position des Vert libéraux comme suit lors du débat au parlement : « Nous voulons une place financière propre avec des avoirs dûment imposés. Pour atteindre cet objectif, il faut auparavant régler les erreurs du passé. Nous assumons notre responsabilité – pour le bien de la Suisse. »

### **Le PLR se soustrait à sa responsabilité**

L'alliance contre-nature du PS et de l'UDC bloque pour la troisième fois en cette session des dossiers importants. Rappelons pour mémoire que ces mêmes partis ont saboté avant la « Lex USA » le frein à l'endettement pour l'AI et l'introduction de mesures d'économies indispensables pour la caisse fédérale. Les Vert libéraux estiment que le PLR fait preuve d'irresponsabilité et de cynisme en refusant la loi. Après tout, ce sont les libéraux qui ont toujours défendu les pratiques commerciales des banques durant les décennies passées et se sont opposés à des prescriptions légales plus strictes. En refusant d'entrer en matière sur la « Lex USA », le PLR se soustrait à sa responsabilité face à la place financière suisse et met l'existence de nombreuses banques suisses en péril. Les Vert libéraux continueront de rechercher dans les deux Conseils une majorité pour trouver une solution avec les USA.